

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 26 SEPTEMBRE 2016**

L'AN DEUX MIL SEIZE, LUNDI 26 SEPTEMBRE A VINGT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Michel PAVARD, Maire.

<u>Etaient présents</u>	M. PAVARD, M. DEGOULET, M. LENFANT, M. BLANCHET, M. DESPRES, Mme LANGLAIS, M. LEFEUVRE, Mme MOREAU-TONNELIER, M. VIVIER.
<u>Absents</u>	Mme RACAPE donne pouvoir à Mme MOREAU-TONNELIER Mme PROVOTS donne pouvoir à M. PAVARD M. THORETON donne pouvoir à M. DEGOULET Mme LIEBLE est excusée
<u>Secrétaires de séance</u>	M. DESPRES - Valérie HERVE

M. Le Maire informe le Conseil municipal de la démission de Mme Aurélie BLANCHARD pour raisons personnelles et familiales.

M. LENFANT remet en main propre à M. Le Maire sa démission de son mandat d'adjoint pour raisons de santé. Des élections auront lieu lors du Conseil municipal du 17 octobre 2016.

M. le Maire donne lecture de l'ordre du jour et propose un ajout, accepté à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Rapport annuel du prestataire pour l'assainissement collectif

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du lundi 29 août 2016

- Désignation du secrétaire de séance

Affaires générales

1. Modification du prix des terrains du lotissement des Trois-Chênes pour la vente à un bailleur social
2. Exonération de la taxe d'aménagement pour les logements sociaux
3. Recrutement d'une adjointe d'animation pour les TAP
4. Rapport annuel du prestataire pour l'assainissement collectif

Finances

5. Remboursement anticipé d'un prêt
6. Dépenses d'investissement

Communication

7. Validation du prochain flash et organisation de sa distribution

Comptes-rendus des commissions

8. Comptes-rendus des commissions communautaires
9. Comptes-rendus des commissions municipales

Questions diverses

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 29 août 2016

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal du 29 août 2016 à l'unanimité des membres présents et représentés.

1. Modification du prix des terrains du lotissement des Trois-Chênes pour la vente à un bailleur social

Délibération n°2609201601

M. Le Maire explique que les terrains vendus à SARTHE-HABITAT étant destinés à la construction de logements sociaux sont soumis à une TVA réduite à 5,5 %.

Il faut donc recalculer le prix de vente, qui peut être ramené à 45,71€/m² TTC pour 5,5 % de TVA, au lieu de 52€/m² TTC pour une TVA de 20%.

Le prix d'acquisition pour SARTHE-HABITAT serait alors de :

- 22 264€ TTC dont TVA sur marge de 900 € pour le lot 14,
- 22 035€ TTC dont TVA sur marge de 891 € pour le lot 15.

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Exonération de la taxe d'aménagement pour les logements sociaux

Délibération n°2609201602

Le Conseil Municipal,

- Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.331-1 et suivants,

- Vu la délibération n° 10 du 17 octobre 2011 instituant la taxe d'aménagement communale,

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'exonérer :

- sur son territoire,
- pour les logements sociaux bénéficiant de prêts aidés de l'Etat et ouvrant droit au taux de TVA réduit,
- de la totalité de la part communale de la taxe d'aménagement.

La présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible.

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Recrutement d'une adjointe d'animation pour les Temps d'Accueil Périscolaire

Délibération n° 2609201603

M. DEGOULET propose le recrutement de Mathilda CZECH pour pallier le départ d'Emilie MENARD au poste d'adjoint technique d'animation de 2^{ème} classe pour un service hebdomadaire de 6 heures sur le temps scolaire pour l'année 2016-2017. Son service sera annualisé.

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. Remboursement anticipé d'un prêt

Délibération n° 2609201604

Suite aux dernières ventes de terrains dans le lotissement des Trois-Chênes, M. Le Maire propose le remboursement anticipé partiel à hauteur de 152 398, 94 euros du prêt n°10000048931 contracté auprès du Crédit Agricole.

A l'unanimité des membres présents et représentés, Le Conseil municipal donne à M. Le Maire toutes les délégations utiles pour l'exécution de la présente décision.

5. Rapport annuel du prestataire pour l'assainissement

Délibération n°2609201605

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU le rapport annuel sur le service de l'eau, exercice 2015 ;
- CONSIDERANT que, chaque année, un rapport d'activité du service public d'eau potable est établi par le délégataire VEOLIA EAU,
- CONSIDERANT que le rapport d'activité du délégataire - exercice 2015 - doit être approuvé par les membres du Conseil municipal ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- Approuve le rapport d'activité du délégataire VEOLIA EAU relatif au service public d'eau potable - exercice 2015.

Un certain nombre de préconisations faites par Véolia sont à étudier sur le mandat. Le point le plus important à chiffrer et à améliorer pour 2017 concerne la sécurité du personnel qui intervient sur site.

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. Dépenses d'investissement

Délibération n°2609201606

- Deux climatiseurs à l'école : 2799, 94 euros (Entreprise DEROCHE, Téléché)
M. DEGOULET explique que les deux climatiseurs de l'école ont cessé de fonctionner suite à une surtension. La Mairie est dans l'attente du passage de l'expert des assurances pour estimer une éventuelle indemnisation.

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

7. Validation du prochain flash et organisation de sa distribution

M. DEGOULET présente le flash qui a été finalisé par la commission après la prise en compte des remarques et corrections des élus.

La distribution s'organise comme suit :

Zone A : Roland BLANCHET

Zone B : Isabelle LANGLAIS

Zone C : Armand LEFEUVRE et Bertrand VIVIER

Zone D : Paola MOREAU-TONNELIER

Zone E : Miguel DEGOULET

8. Comptes-rendus des commissions communautaires

- **Commission « Environnement »**. Mme MOREAU-TONNELIER fera parvenir aux élus le compte-rendu de la dernière commission prochainement.

- **Commission « Aménagement du territoire »**. Compte-rendu fait par M. LENFANT. L'un des points évoqués est la mobilité durable avec le retour d'expériences sur les actions menées avec des entreprises et le Mans Métropole. Il annonce aussi que des permanences du CAUE sont organisées tous les 4^{ème} vendredi à partir du mois d'octobre sur rendez vous à la Communauté de communes du Val de Sarthe pour les particuliers qui ont un projet d'aménagement sur leur propriété. Ces permanences seront gratuites jusqu'à la fin de l'année 2016. Concernant la fibre optique, une réunion d'information aura lieu sur le territoire. La commission a également évoqué la prise de compétence PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

9. Comptes-rendus des commissions municipales

- **« Ecole et Jeunesse » du 12 septembre**. Les élections du Conseil Municipal des Jeunes auront lieu le vendredi 4 novembre prochain. Les candidatures sont à déposer à la Mairie avant le 28 octobre. La commission « Ecole et Jeunesse » prépare les affiches, les flyers et une visite dans les classes. Le Conseil Municipal des Jeunes se réunira une dernière fois le samedi 8 octobre 2016. Un pot de l'amitié sera organisé à la fin de la réunion pour remercier les jeunes et leurs parents pour leur investissement.

Commune de Chemiré-le-Gaudin

La classe de CM1-CM2 sur l'initiative de leur professeur sera à nouveau sollicitée pour chanter *La Marseillaise* au 11 Novembre.

- « **Fêtes et cérémonies** ». Mme LANGLAIS fait un bilan positif du 14 juillet et précise qu'il faudra mieux encadrer le retour à la salle des fêtes après le feu d'artifice.

Mme LANGLAIS explique aussi que la commission propose de reconduire l'organisation du repas du 11 novembre mise en place l'an dernier. Les habitants de plus de 65 ans seront destinataires d'une invitation et pourront bénéficier du repas moyennant la somme de 5 euros. Tony FOLLIOU sera contacté en priorité pour le repas.

- « **Fleurissement / Cadre de vie** ». 400 bulbes de tulipes et 63 bulbes de narcisses ont été achetés pour un montant de 95,45 €. Mme LANGLAIS précise que les plantations des bulbes seront réalisées avant l'hiver. Les pots disposés dans le village ont fait un bel effet et l'ensemble du Conseil municipal remercie Jean-Claude HOUZE de son dévouement pour l'arrosage des plantations du bourg.

La commission envisage le blanchiment à la chaux du mur de la cour Max DUTERTRE par l'agent communal et la plantation de rosiers grimpants le long de celui-ci.

Un courrier sera envoyé aux présidents des associations des deux hameaux Athenay et Saint-Benoit pour connaître leurs souhaits de plantations.

Le passage de la commission des villages fleuris a eu lieu le 5 septembre. Celle-ci a suggéré de mettre en valeur l'arboretum (signalisation et indications pédagogiques) et propose de solliciter les habitants pour entretenir leurs pieds de mur. Ces actions seront étudiées avec le Conseil municipal des Jeunes. La démarche avec « les villages fleuris » sera maintenue et le souhait de la commission est d'obtenir prochainement une fleur.

La commission a rencontré un fournisseur de décorations de Noël. L'achat de trois projecteurs leds pour décorer le lotissement des Trois-Chênes et le remplacement des ampoules de nos décorations actuelles par des leds est évoqué pour agrémenter le bourg pour les fêtes de fin d'année. Ces projets seraient éventuellement possibles pour Noël 2017.

- « **Travaux** ». M. LENFANT donne le bilan des travaux effectués et en cours. MM. PAVARD et DEGOULET ont sollicité l'entreprise LEVEILLE pour différents travaux de terrassement sur la commune (lotissement des Trois-Chênes, parking de la salle des fêtes, curages de fossés à Saint-Benoit, notamment).

QUESTIONS DIVERSES

- **Elections d'un nouvel adjoint**. M. Le Maire rappelle que des élections seront organisées le 17 octobre 2016 et fait un appel à candidature.

- **Distribution des sacs poubelles**. Mme MOREAU-TONNELIER présente le calendrier suivant pour la distribution des sacs poubelles cette année :

- Samedi 3 décembre 2016, 9h-12h
- Vendredi 9 décembre 2016, 16h-18h30
- Samedi 10 décembre 2016, 9h-12h
- Samedi 7 janvier 2017, 9h-12h

Commune de Chemiré-le-Gaudin

Un petit encadré informe les habitants dans le flash distribué prochainement. Ils recevront aussi dans leur boîte aux lettres le courrier habituel. L'information sera également disponible sur le site communal.

- **Chemin des Nerreries.** M. RASSON a fait une proposition d'achat pour le chemin. M. Le Maire s'informerait de la nécessité de mettre en place une enquête publique. Il s'agira ensuite d'étudier cette proposition.

- **Viabilisation des deux nouveaux terrains qui seront proposés à la vente dans le lotissement du Chalet.** Un cabinet d'études vient de faire parvenir un devis pour réaliser les documents d'urbanisme nécessaires à la viabilisation. Le point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de Conseil.

- **Note de la qualité comptable du secrétariat.** La Trésorerie a envoyé la note annuelle concernant les opérations comptables des budgets « Commune » et « Assainissement ». Il s'agit des opérations réalisées par Mme VIEL vers le Trésor Public de la Suze. La note est de 20.6 sur 20 pour la commune et 20 sur 20 pour l'assainissement. Le Conseil municipal tient à remercier Mme VIEL pour sa qualité comptable.

- **Regroupement des écoles.** M. DEGOULET exprime son inquiétude face à l'annonce par l'Inspection académique de regroupements d'écoles rurales. Il explique qu'il s'agirait, d'après les documents transmis par l'Association des Maires de la Sarthe et l'Association des Maires ruraux de la Sarthe, de regrouper celles de moins de quatre classes.

- **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.** Le Conseil municipal devra se prononcer au premier trimestre 2017.

La séance est levée à 22h30

Récapitulatif des délibérations du Conseil municipal en date du 26 septembre 2016 :

- *Délibération n° 2609201601 : modification du prix des terrains du lotissement des Trois Chênes pour la vente à un bailleur social*
- *Délibération n° 2609201602 : exonération de la taxe d'aménagement pour les logements sociaux*
- *Délibération n° 2609201603 : recrutement d'une adjointe d'animation pour les TAP*
- *Délibération n° 2609201604 : remboursement anticipé d'un prêt*
- *Délibération n° 2609201605 : rapport annuel du prestataire pour l'assainissement collectif*
- *Délibération n° 2609201606 : dépense d'investissement*

SIGNATURES des conseillers municipaux présents lors de la séance du 26 septembre 2016 :

M. Michel PAVARD	M. Miguel DEGOULET	Mme Sylvia PROVOTS	M. Marcel LENFANT
		ABSENTE	

Commune de Chemiré-le-Gaudin

M. Roland BLANCHET	M. Mickaël DESPRES	Mme Isabelle LANGLAIS	M. Armand LEFEUVRE
Mme Amandine LIEBLE	Mme Paola MOREAU TONNELIER	Mme Renée RACAPE	M. Franck THORETON
ABSENTE		ABSENTE	ABSENT
M. Bertrand VIVIER			